





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-190**

**Séance publique du**

**13 avril 2018**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180413- lmc1131518-DE-1-1
Date de signature : 17/04/2018
Date de réception : mardi 17 avril 2018
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DU DROIT  
DES FEMMES ET DE LA FAMILLE**

Le 13 avril 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/04/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean BOULHOL, Madame Charlotte BENON à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Liliane PIERRON, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Catherine SILVESTRE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Josyane SOLARI à Madame Irène MALAUZAT, Madame Françoise TERME à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Jeunesse Petite Enfance,  
Enfance

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 AVRIL 2018

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Catherine SILVESTRE

**Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DU DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la délégation du droit des Femmes et de la Famille, la ville d'Aix-en-Provence apporte son concours, sous forme de subventions, à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

Les tableaux ci-joints présentent les associations concernées, leurs activités, le montant global des subventions accordées par la Ville pour les années 2016 et 2017, et le montant des subventions proposées en 2018.

La dépense correspondante pour les subventions de **fonctionnement du Droit de la Famille** d'un montant total de 5 000 € (**cinq mille euros**) et celle pour la **subvention exceptionnelle du Droit de la Famille** d'un montant de 1 000 € (**mille euros**) qui ont été validées le 21 mars 2018.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement et exceptionnelles pour l'année 2018, telles que présentées dans les tableaux ci-après,
- **DIRE** que la somme de 5000 € sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 63 6574 926 (6413) (**Aide sociale Secteur Famille**) qui présente les disponibilités suffisantes.

- **DIRE** que la somme de 1000 € sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 63 6748 926 (6414) (**Aide exceptionnelle Secteur Famille**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2018-190 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE  
DU DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**DOTATIONS DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE  
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2018**

Tiers	Association	Objet de l'Association	DOTATIONS 2016	DOTATIONS 2017	PROPOSITION DOTATIONS 2018
<b>Subvention de Fonctionnement Secteur Familles – Ligne N° 6413</b>					
29851	Association de Défense de la Famille et de l'Individu	Accueil et information sur les mouvements à caractère sectaire. Aide aux victimes et à leur entourage	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
23746	Mouvement Français pour le Planning Familial <b>MFPF</b>	Information, éducation à la sexualité et à la contraception	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
9225	Couples et Familles	Favoriser le développement de la personne dans sa vie relationnelle au sein du couple et de la famille	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
64926	Association Familiale Catholique d'Aix-en-Provence	Valoriser et discerner les besoins des familles	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>5 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>

Tiers	Association	Objet de l'Association	DOTATIONS 2016	DOTATIONS 2017	PROPOSITION DOTATIONS 2018
<b>Subvention Exceptionnelle Secteur Familles – Ligne N° 6414</b>					
9225	Couples et Familles	Conférence : « L'autorité parentale à l'épreuve du quotidien »	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
				<b>Total</b>	<b>1 000,00 €</b>